

43301070

MANUEL D'UTILISATION et D'ENTRETIEN

Séries: 7 et 8



RAPIDO
Le Randonneur

ROUTE DE BRETAGNE B.P. 19 53101 MAYENNE Cedex FRANCE
TEL. 43.04.35.03 TELECOPIE 43.00.07.69

NOMENCLATURE DES APPAREILLAGES MIS EN OEUVRE
--

RP	DESIGNATION	
01	Boitier d'alimentation 220V	Sauf 710
02	Coffret de distribution	
03	Coupe circuit général	
04	Coupe circuit auxiliaire	
05	Prise 220V intérieure	
06	Réfrigérateur tri-mixte	
07	Prise 12V intérieure	
08	Chargeur de batterie	
09	Panneau de contrôle	
10	Séparateur de batteries	
11	Gaine de protection	
12	Commutateur antivol	
13	Batterie principale	
14	Batterie auxiliaire	
15	Chauffage additionnel	
16	Réservoir eau propre	
17	Réservoir eau usée	
18	Pompe à eau	
19	Eclairage extérieur	
20	Extracteur	
21	Interrupteur simple	
22	WC à cassette	
23	Pulseur d'air (Trumavent)	
24	Thermostat de pulseur d'air	
25	Chauffe-eau à accumulation	
26	Thermostat de chauffe-eau accumulation	
27	Bornier de masse	760-860
28	Bruitteur	
29	Pulseur d'air (Truma-Multivent)	
30	Eclairage toilette	
31	Contacteur fin de course	
32	Plafonnier double	
33	Spot	
34	Plafonnier simple	
35	Ventilateur du réfrigérateur	
36	Pré-installation amplificateur antenne TV	
37	Interrupteur double	
38	Halogène	
39	Prise TV	

RAPIDO

Vous venez de prendre possession de votre "RANDONNEUR Série 7 ou Série 8".
Nous sommes persuadés qu'il vous apportera toutes satisfactions et un plaisir sans cesse renouvelé.

Les conseils que cette brochure contient, vous aideront à vous familiariser avec votre Camping-car et à l'entretenir afin qu'il puisse vous apporter tous les agréments que vous en attendez.

SOMMAIRE

Page 1	Sommaire
Page 2	Service d'eau (eaux propres, eaux usées, schéma réseau d'eau)
Page 3	Service d'eau (contrôles, purge) Installation gaz
Page 4	Installation gaz (suite, schéma réseau de gaz) Installation électrique (circuits électriques)
Page 5	Installation électrique (circuits électriques)
Page 6	Installation électrique (circuits électriques, tableau de commande)
Page 7	Installation électrique (schéma tableau de commande)
Page 8	Équipement (mise en service des appareils, réfrigérateur)
Page 9	Équipement (chauffage, chauffage Trumatic SL3000)
Page 10	Équipement (trumavent, airmix, convecteur à ailettes)
Page 11	Équipement (plaque de cuisson, chauffe-eau, four, sautoir)
Page 12	Équipement (Dinette arrière, sièges avant 730-830)
Page 13	Équipement (coffre, béquilles stabilisatrices, extincteur, pompe à essence cellule, marchepied, pré-câblage TV, pré-câblage radio)
Page 14	Fusibles Entretien (meubles, coussins et rideaux)
Page 15	Entretien (revêtement mural, revêtement de sol, carrosserie, éléments de la toilette, vitrages, joints caoutchouc, véhicule porteur) Pression de gonflage des pneumatiques
Page 16	Plaque d'identification Boucle de remorquage Garantie
Page 17	Limitation de vitesse
Page 18	Nomenclature des appareillages mis en oeuvre

Régage du thermostat

Le réglage précis du thermostat est trouvé selon le besoin individuel de chaleur.
 Si le chauffage est en marche avec le système d'air chaud pulsé TRUMAVENT,
 les réglages sur 4 à 7 sont recommandés.

Arrêt

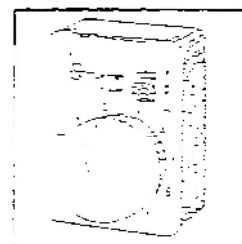
Mettre le bouton de réglage sur 0 (en même temps, l'allumage automatique est
 arrêté). Fermer le robinet vanne de la conduite de gaz correspondante.

TRUMAVENT

- = Régage manuel
- = Arrêt
- ▲ = Régage automatique

En position "A", la puissance du trumavent est
 proportionnelle au débit de chaleur du
 chauffage.

La puissance maximale peut être limitée à
 volonté en agissant sur le bouton de réglage. Le
 réglage entre cette position et la faible vitesse
 se fait automatiquement.



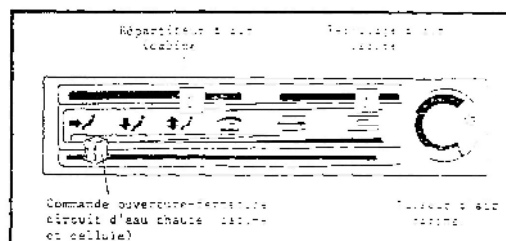
ARM X

Pour ventiler en été, ouvrir entièrement le volet
 d'aération (flèche bleue tout en bas). Pour
 chauffer en hiver, ouvrir le volet d'aération
 suivant les besoins (1/4 au maximum).

CONVECTEUR A AILETTES (sauf 710)

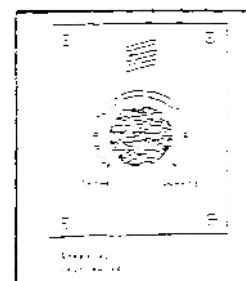
La ouverture du circuit de l'eau
 chaude moteur qui alimente le
 chauffage route complémentaire se
 fait à l'aide de la manette de
 commande du chauffage cabine
 située sur le tableau de bord.

Régler le débit de l'air pulsé à l'aide
 du bouton de commande (rhéostat)
 situé sur le côté de la penderie ou le
 côté de la toilette (selon version).



Le réglage de la température de l'air pulsé
 sortant du convecteur est réalisé en
 intervenant parallèlement sur le robinet vanne
 du commande la circulation de l'eau chaude
 moteur et sur le rhéostat qui agit sur le débit
 de l'air.

IMPORTANT! - Lors d'une éventuelle
 intervention sur le circuit de refroidissement
 moteur, préciser au réparateur que la quantité
 de liquide de refroidissement a été augmentée.



a) Alimentation en 220 V

L'alimentation en 220 V se fait par l'intermédiaire de la prise normalisée située sur la façade du véhicule. Pour le raccordement, utiliser un prolongateur à 3 conducteurs de section suffisante (3x2,5 mm²) et de longueur maximum de 25 m.

Le réfrigérateur, les prises 220 V (2P+T), ainsi que le "chargeur" sont alimentés directement en 220 V lorsque l'alimentation est effectuée par l'intermédiaire de la prise pré-citée.

b) Alimentation en 12 V

Tous les appareils électriques ainsi que les points lumineux sont alimentés en 12 Volts par la batterie auxiliaire "B2".

IMPORTANT

L'utilisation du réfrigérateur en 12 Volts n'est possible que lorsque le contact du véhicule est mis (le circuit est coupé automatiquement avec le contact).

Batteries (moteur "B1" et auxiliaire "B2")

Pour éviter un vieillissement prématuré des batteries et conserver un fonctionnement correct de l'ensemble des équipements électriques, il faut veiller à ne jamais laisser la tension de celles-ci descendre au-dessous de 11,8 Volts.

Une batterie complètement déchargée n'a aucune chance de reprendre sa charge ou de la conserver.

Pour un remisage de longue durée de votre Camping-Car, tous les 3 mois, faire régulièrement :

- débrancher les batteries aux bornes de celles-ci
- tous les 3 mois, recharger les batteries si leur tension est inférieure à 12,3 Volts (en faisant tourner le moteur ou par l'intermédiaire du chargeur en raccordant la prise 220 V) (Rebrancher préalablement les batteries)
- veiller à la propreté des bornes et des colliers de serrage
- n'ajouter que de l'eau déminéralisée

Batterie auxiliaire "B2"

La batterie auxiliaire "B2" du type semi-stationnaire (90Ah) est placée sous le capot moteur. Elle sert à l'alimentation 12 V continu des points lumineux et des différents appareils. Elle est rechargée soit :

- par le "chargeur" en alimentant le véhicule en 220 V (voir l'alimentation en 220 V)
- par l'alternateur du véhicule par l'intermédiaire du séparateur de batterie lorsque le moteur du véhicule est en marche
- une alarme se met en action lorsque la tension de la batterie auxiliaire "B2" descend en dessous de 10,8 Volts.

Séparateur de batteries

Le séparateur de batteries, placé entre celles-ci, permet leur recharge lorsque le véhicule est alimenté en 220 V et lorsque le moteur du véhicule est en marche. Il évite la "décharge" de la batterie du véhicule "B1" lorsque les différents appareils 12 V sont en service.

C) CONTROLES

Le niveau des réservoirs d'eau propre et d'eau usée est visualisé sur le tableau de commande.

- eau propre : Le niveau de l'eau propre restant disponible dans les réservoirs est visualisé (4) lorsque l'on appuie sur le bouton correspondant (3).
- eau usée : Le voyant rouge s'allume automatiquement sur le symbole lorsque le réservoir est au 3/4 plein.

D) PURGE

L'installation d'eau doit être purgée pendant les périodes prolongées de non utilisation ou pendant les périodes de risque de gel. Pour ce faire, il est nécessaire de pratiquer de la façon suivante :

- Vider les réservoirs d'eau propre situés dans le véhicule (purge située sous le siège passager)
- Ouvrir les robinets d'eau froide et d'eau chaude. L'eau située en amont de la pompe s'évacuera
- Purger le chauffe-eau Boiler (purge située sous le siège passager)
- Eponger et serpiller le fond des réservoirs afin de les assécher au maximum
- Débrancher le tuyau de refoulement de la pompe, ensuite en la faisant fonctionner, faire sortir toute l'eau qu'elle contient (environ la contenance d'un demi-verre)

INSTALLATION GAZ

Il est obligatoire d'éteindre tous les appareils fonctionnant au gaz pendant les trajets, et de fermer les robinets de bouteille de gaz (EGALEMENT LORS DES OPERATIONS DE REMPLISSAGE DU RESERVOIR DE CARBURANT DANS LES STATIONS SERVICE).

L'installation gaz est réalisée en conformité avec la Norme NF S 66000. Elle est prévue pour fonctionner au "GAZ PROPANE", les bouteilles de 13 kg sont placées dans un coffre étanche fermant à clef et accessible depuis l'extérieur. D'origine, les appareils suivants sont alimentés en gaz :

	<u>Consommation approximative</u>
- appareil de cuisson	110 G/h par feu
- réfrigérateur	10 G/h
- chauffage	290 G/h
- chauffe-eau "Boiler"	120 G/h
- four (option)	120 G/h

L'installation gaz est pourvue d'un inverseur automatique d'alimentation gaz est placé dans le coffre à gaz ; et, également d'un "contrôle de niveau" "magiscope" de charge de la bouteille en service, situé à proximité du détendeur et des robinets d'arrêt placés dans le bloc cuisine (lorsque le voyant passe au rouge, la bouteille est vide, il faut envisager de la remplacer).

COFFRE

Les coffres extérieurs ferment à clefs. Dans certains cas, les objets qui y sont entreposés peuvent être récupérés soit depuis l'extérieur par la trappe, soit depuis l'intérieur en soulevant le couvercle du siège. Dans le coffre latéral du 820, les tablettes peuvent être relevées pour permettre la mise en place d'objets longs.

BEQUILLES STABILISATRICES

Deux béquilles fixées au châssis permettent de stabiliser le camping-car. En aucun cas, celles-ci ne doivent servir à mettre le véhicule de niveau. Pour la mise à niveau du véhicule, il est nécessaire d'utiliser des cales qui seront placées sous les roues. Ces béquilles pivotent en cas d'oubli intempestif.

EXTINCTEUR

Le camping-car est équipé d'un extincteur. Celui-ci est un appareil à fonctionnement droit. Pour sa mise en action, procéder de la manière suivante :

- retirer l'appareil de son support par simple traction
- exercer une première pression sur la gâchette pour briser le plomb de contrôle et mettre l'appareil en pression, puis relâcher la targette
- effectuer une seconde pression sur la gâchette pour obtenir l'émission du produit extincteur
- viser la base des flammes. Pour stopper l'émission de poudre, il suffit de relâcher la gâchette
- Même en cas de non utilisation, il est recommandé de procéder au rechargement de l'appareil tous les cinq ans pour assurer la fiabilité du produit extincteur
- Dans le cas où le plomb de contrôle est brisé, il est également recommandé de procéder au rechargement de l'extincteur.

PORTE D'ACCES CELLULE

La porte d'accès à la cellule est monobloc, elle est dotée d'une serrure type automobile (clef différente de la porte cabine). L'ouverture se fait :

Extérieurement : Déverrouiller la serrure si nécessaire, à l'aide de la clef, puis appuyer sur le bouton poussoir

Intérieurement : Tirer sur la manette encastrée dans la porte, le bouton de condamnation se relèvera. Pour raverrouiller depuis l'intérieur, abaisser le bouton de condamnation.

MARCHEPIED

Le véhicule est doté d'un marchepied escamotable. Un signal sonore rappellera que le marchepied est déployé lorsque le contact du véhicule est mis.

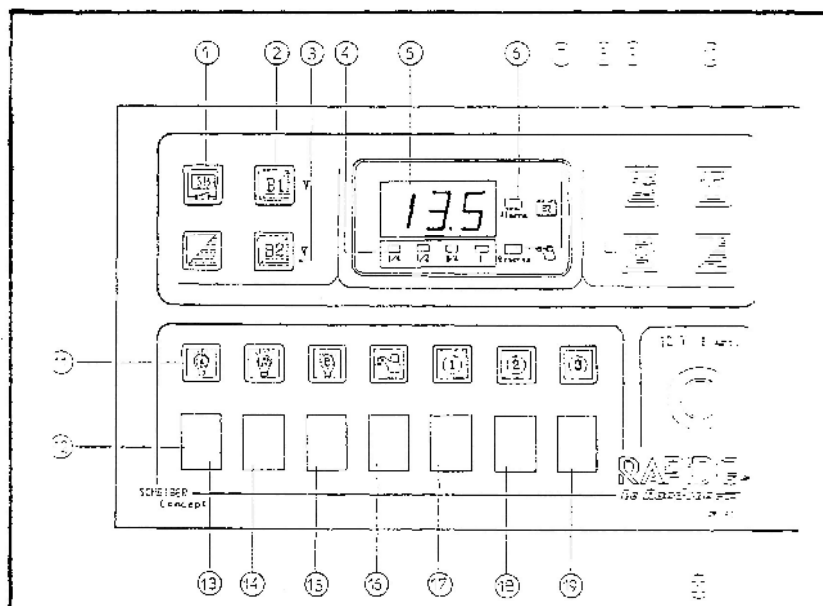
PRE-CABLAGE TV

Dans tous les modèles, un câble coaxial est mis en place entre la penderie (où est prévu le positionnement de l'antenne TV) et l'emplacement du téléviseur. Une alimentation 12V et 220V est également installée. Une alimentation 12 V est aussi installée dans la penderie pour l'ampli antenne TV (non fourni).

PRE-CABLAGE RADIO

Des câbles pour alimentation des haut-parleurs sont amenés dans les placards pavillon à l'arrière. Ils ont pour origine l'emplacement du poste auto-radio prévu dans le tableau de bord.

TABLEAU DE COMMANDE SERIES 7 ET 8



- 1 - Témoin de couplage des batteries
- 2 - Bouton test : témoin batterie moteur (B1)
- 3 - Bouton test : témoin batterie auxiliaire (B2)
- 4 - Leds : niveau eau propre
- 5 - Afficheur numérique (tension batteries B1, B2)
- 6 - Témoin alarme d'insuffisance de charge (B2)
- 7 - Témoin de mise sur réserve
- 8 - Signalisation de "niveau plein" du réservoir eaux usées
- 9 - Bouton test : niveau eau propre
- 10 - Touche arrêt de l'alarme (insuffisance de batterie)
- 11 - Voyant marche
- 12 - Contacteur marche - arrêt
- 13 - Commande de protection éclairage intérieur
- 14 - Commande de protection éclairage intérieur
- 15 - Commande de protection éclairage intérieur
- 16 - Commande de protection pompe à eau, pompe WC
- 17 - Commande de protection éclairage extérieur
- 18 - Commande de protection éclairage extracteur
- 19 - Commande de protection prise 12 V, alimentation de l'amp. antenne T. (non fourni), chauffe-eau Boiler, pulseur d'air chaud, ventilation réfrigérateur, climatiseur frigo (sauf Randonneur 710)
- 20 - Prise 12 V

Attention

- Ne pas faire fonctionner le réfrigérateur, avec simultanément plusieurs énergies différentes.
- Ne pas obturer les prises d'air frais ni l'évacuation des gaz brûlés. Toujours en utilisation estivale, afin d'améliorer la ventilation à l'intérieur du réfrigérateur, il est recommandé d'oter l'obturateur placé à l'intérieur de la porte de la partie de liste du réfrigérateur.

CHAUFFAGE

Le chauffage de la cellule est effectué au moyen de deux appareils à fonctionnement distinct (sauf 710) :

Le "TRUMATIC SL3002", situé sous la penderie est prévu pour fonctionner au gaz propane. Il est destiné au chauffage du véhicule à arrêt, son utilisation est strictement interdite en roulant.

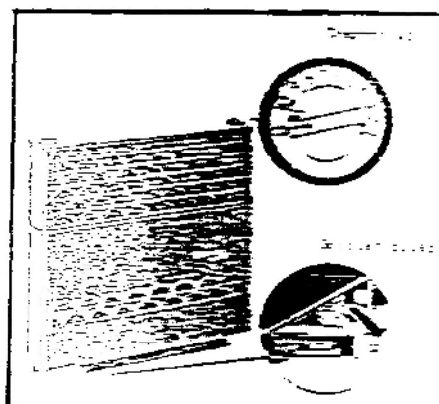
Le "CONVECTEUR A AILETTES" (sauf 710), situé dans le cabinet sous la dinette principale, fonctionne à l'aide de l'eau chaude moteur, il est destiné au chauffage du véhicule en roulant.

CHAUFFAGE TRUMATIC SL3002

Allumage

Avant le premier allumage, s'assurer que des piles en bon état sont insérées dans le brûleur piezzo.

- Ouvrir le robinet de la bouteille de gaz ainsi que celui de la conduite de gaz
- Mettre le bouton de réglage sur un chiffre entre 1 et 10. L'allumage automatique produit des étincelles d'allumage (signal clignotant de la lampe témoin)
- Appuyer sur le bouton de réglage jusqu'à ce que la flamme soit allumée et le tenir sous pression pendant une dizaine de secondes, jusqu'à ce que le dispositif de sécurité d'allumage soit en fonction. En cas de coupure du chauffage, attendre 2 minutes avant de procéder au rallumage.



- Si la flamme s'éteint, l'appareil est rallumé tout de suite pendant le temps de fermeture du dispositif de sécurité d'allumage (environ 30 secondes). Si la flamme n'est pas allumée, le signal clignotant de la lampe témoin indiquant que le gaz n'arrive pas à l'appareil. Si pendant le processus d'allumage la lampe témoin ne fait aucun signal clignotant ou seulement à intervalles de plus d'une seconde, les piles sont usagées et doivent être remplacées. Si la conduite de gaz est remplie d'air, jusqu'à une minute peut passer avant que le gaz arrive au brûleur. Pendant ce temps, il faut tenir en pression le bouton de réglage jusqu'à ce que la flamme soit allumée.

RENETEMENT MURAL

Le revêtement intérieur des murs est identique à celui des meubles. Au plafond, il est en PVC. Le nettoyage se fait avec un chiffon doux.

RENETEMENT DE SOL

Le tapis de sol en P.V.C. se nettoie à l'eau claire ou avec les détergents habituels du commerce utilisables pour les sols en plastique.

CARROSSERIE

Le revêtement extérieur de la carrosserie se nettoie à l'eau claire, froide ou chaude et se sèche à la peau de chamois. Il est possible d'adjoindre à l'eau de lavage un shampoing spécial pour peinture. Il sera alors nécessaire de bien rincer le véhicule à l'eau claire. Il est préférable d'exclure du nettoyage tous produits contenant des abrasifs, susceptibles de rayer la carrosserie.

ELEMENTS DE LA TOILETTE

Les éléments de la toilette sont en PVC. Leur nettoyage se fait au savon noir. Il faut proscrire tous détergents et produits pétroliers (essence, trichlo, dissolvants, etc...) Il est également recommandé de prendre toute précaution lors de l'utilisation des produits de toilette (crème à raser, parfum, etc...)

VITRAGES

Les vitrages de la cellule sont en "glace sécurité", il n'y a donc pas de précaution particulière à prendre. (Certains modèles destinés à l'exportation sont équipés de baies en polycarbonate. Celles-ci doivent exclusivement être nettoyées à l'eau claire, tous les produits d'entretien, notamment ceux à base d'alcool, doivent être proscrits).

JOINTS CAOUTCHOUC

Les joints caoutchouc au pourtour des portes, etc... doivent être talqués périodiquement. Par grand froid, il est recommandé de les enduire de vaseline ou de silicone en bombe.

VEHICULE PORTEUR

Pour l'utilisation et la maintenance de la partie "véhicule porteur", se référer à la notice fournie dans chaque véhicule. La garantie inhérente au véhicule porteur est assurée par le constructeur et le réseau de distribution de celui-ci.

PRESSIION DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES

Pressions contrôlées pneus froids :

PSA	:	185/75x14 = AV 4,3 bars AR 4,5 bars
PSA	:	195/75x16 = AV 4,5 bars AR 4,5 bars
RENAULT	:	185/75R14 = AV 4,1 bars AR 4,5 bars

(ces pressions peuvent être majorées de 0,5 bar)

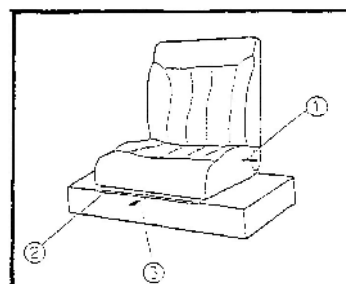
DINETTE ARRIERE (710 - 730 - 830)

La dinette arrière se met en position lit ou table

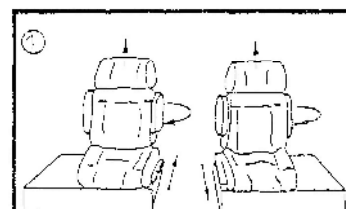
- relever ou abaisser la table en débloquant le mécanisme à l'aide de la poignée de manoeuvre
- en position table, pour faciliter l'accès aux banquettes, faire coulisser la table en dégageant la targette sous le plateau
- il est possible de désolidariser la table du plancher, en dévissant les boutons moletés qui la fixe au sol, cette table peut donc être utilisée extérieurement.

SIEGES AVANT (730 - 830)

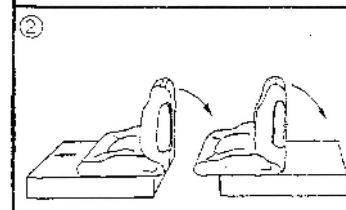
Les 4 sièges passager avant des modèles 730 et 830 sont dotés d'embases pivotantes et coulissantes. Pour faire coulisser les sièges, lever les barres de manoeuvre (2) et pour les faire pivoter, lever la manette (3). Pour incliner le dossier, actionner la manette (1).



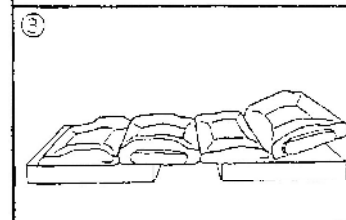
- 1 - En partant de la position "sièges face à la route", glisser le siège passager droit vers l'avant, puis le gauche vers l'arrière au maximum des rails. Enlever les appuis-tête, relever les accoudoirs.



- 2 - Faire pivoter les sièges afin de les mettre face au "côté porte cellule". Ensuite, faire coulisser, au maximum vers la paroi du véhicule, le siège passager droit, rabattre les deux dossiers.



- 3 - Le dossier du siège passager droit viendra se loger entre l'assise du siège passager gauche, tandis que le dossier du siège passager gauche viendra reposer sur le caisson du coffre à gaz ; en position finale, il reste légèrement incliné.

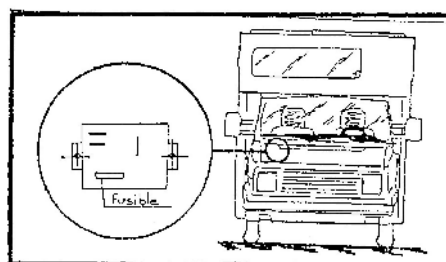


FUSIBLES

Un fusible de protection protège le séparateur de batteries. Il est situé sous le capot moteur.

Séparateur de batteries

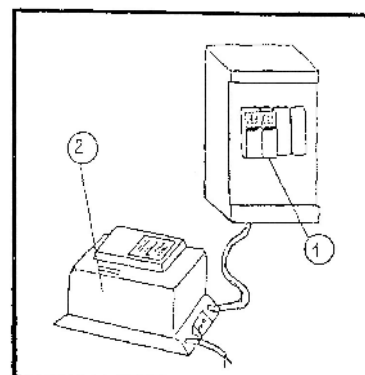
Le séparateur de batteries, situé sous le capot moteur, est pourvu d'un fusible.



Coffret de distribution

- Il est situé dans un coffre de siège

220 V) 1 - Interrupteur général
) 2 - Transformateur



ENTRETIEN

MEUBLES

Les meubles sont en panneau décor.

Les tables et dessus de meuble sont revêtus de stratifié. Leur nettoyage se fait avec un chiffon doux. Les portes, tiroirs et placards sont équipés de fermeture avec sécurité qui empêche leur ouverture intempestive pendant la marche du véhicule.

COUSSINS ET RIDEAUX

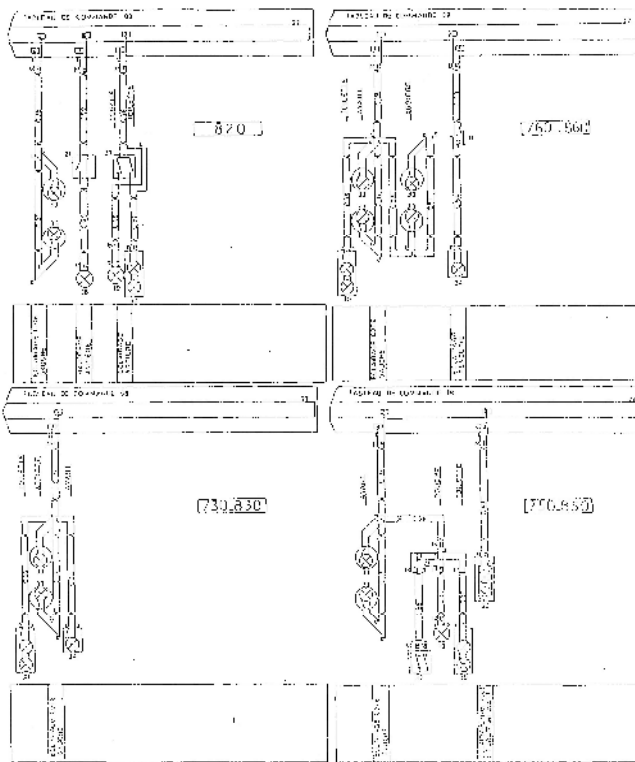
Les coussins sont en mousse polyéther. Les housses ainsi que les rideaux sont traités "SCOTCHGARD (anti-taches), sauf la doublure. Les matelas des lits permanents sont en mousse "BULTEX".

LIMITATION DE VITESSE

L'arrêté ministériel du 23 novembre 1992 applicable au 1er décembre 1992 précise que pour les véhicules dont le PTC (Poids Total en Charge) ou le PTR (Poids Total Roulant) est supérieur à 3,5 T, la vitesse est limitée à :

- 110 km/h sur autoroutes
- 100 km/h sur routes à chaussées séparées par terre plein central
- 80 km/h sur autres routes

Les véhicules attelés d'une remorque entrent dans cette catégorie et doivent être pourvus d'un disque réglementaire.



REQUISITOS DESEJADOS		COMPONENTES
1. Material adequado	1. Material	1. Material
2. Dimensões adequadas	2. Dimensões	2. Dimensões
3. Custo adequado	3. Custo	3. Custo
4. Tempo adequado	4. Tempo	4. Tempo
5. Qualidade adequada	5. Qualidade	5. Qualidade
6. Disponibilidade adequada	6. Disponibilidade	6. Disponibilidade
7. Segurança adequada	7. Segurança	7. Segurança
8. Manutenção adequada	8. Manutenção	8. Manutenção
9. Transporte adequado	9. Transporte	9. Transporte
10. Armazenamento adequado	10. Armazenamento	10. Armazenamento
11. Instalação adequada	11. Instalação	11. Instalação
12. Operação adequada	12. Operação	12. Operação
13. Desmontagem adequada	13. Desmontagem	13. Desmontagem
14. Reciclagem adequada	14. Reciclagem	14. Reciclagem
15. Descarte adequado	15. Descarte	15. Descarte

RAPIDO

RFI F. 21 (R. 1) F

U. 0.000 - M. 1.000

P. 5.4

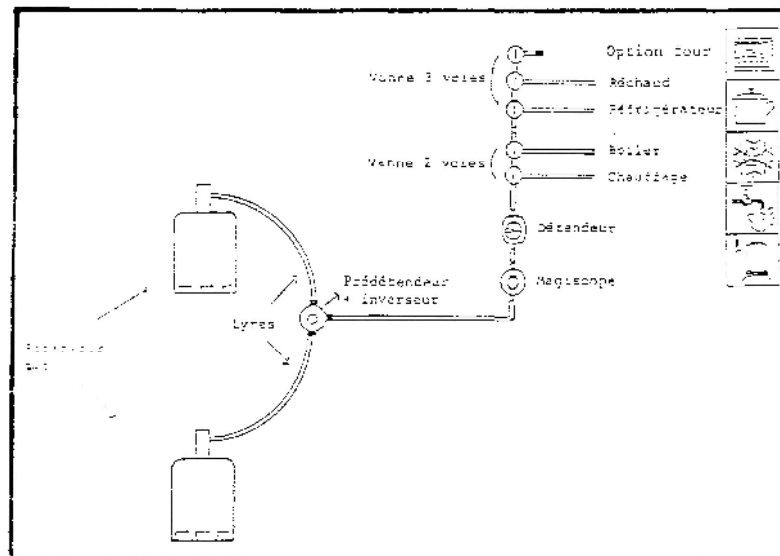
- L'installation est réalisée en tube acier avec raccord acier et comprend les organes de sécurité nécessaires (pré-détendeur, détendeur, robinet d'arrêt, etc.).
- L'installation est pourvue de robinets d'arrêt permettant d'isoler individuellement chaque appareil, ceux-ci sont situés dans le bloc bus no. leur usage est identifié par des pictogrammes.

En cas de non utilisation prolongée de l'installation, fermer le robinet de la bouteille. Il est interdit et dangereux de procéder soi-même à toute modification des installations et des appareils. Il faut avoir recours à un spécialiste qui vous remettra un certificat de bonne exécution.

Vérifier périodiquement l'étanchéité des joints et des raccords.

En cas de non fonctionnement d'un appareil par manque de gaz, fermer les vannes, actionner à plusieurs reprises le robinet détendeur.

RESEAU DE GAZ - SCHEMA DE PRINCIPE



INSTALLATION ELECTRIQUE

CIRCUITS ELECTRIQUES

Les circuits électriques (12V et 220V) sont réalisés en conformité avec la norme NF S56200.

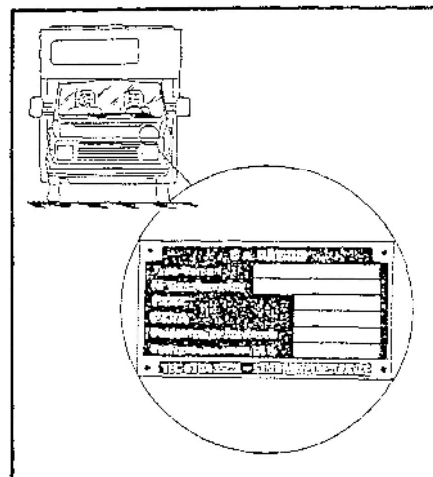
Les éléments et accessoires, (points d'éclairage, pompe à eau, réfrigérateur, sondes de niveaux d'eau, éclairage extérieur, piezzo du chauffe-eau) sont alimentés en 12 volts à partir de la batterie auxiliaire "B2". Cette dernière est située sous le capot moteur.

PLAQUE D'IDENTIFICATION

La plaque d'identification du véhicule transformé est située sous le capot moteur. Elle comprend les indications précisées sur la plaque.

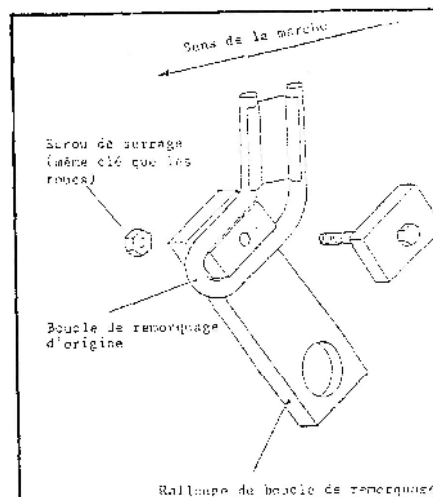
P.T.A.C. = Poids total autorisé en charge

P.T.R.A. = Poids total roulant autorisé



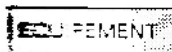
BOUCLE DE REMORQUAGE

Les RANDONNEUR sur bases CITROEN ou PEUGEOT ont leur pare-chocs habillé d'un bouclier en polyester rendant inaccessible la boucle de remorquage avant. Il est donc nécessaire, pour pouvoir remorquer le véhicule, de placer la rallonge fournie avec le camping-car dans la boucle d'origine selon le principe défini par le schéma.



GARANTIE

La cellule est garantie pendant 1 an à partir de la date de livraison contre tout défaut de matériel ou de fabrication. La garantie et l'entretien de la partie véhicule sont assurés par les concessionnaires de la marque du véhicule porteur.



MISE EN SERVICE DES APPAREILS

Pour la mise en service des appareils, il est indispensable de se conformer aux modes d'utilisation, d'entretien et de garantie prescrits par les fabricants. Les manuels sont placés dans une pochette accompagnant chaque véhicule. Les bons de garantie fournis avec les appareils doivent être retournés individuellement aux fabricants concernés.

Nous vous rappelons toutefois les points importants du particulier. Les indications prescrites dans le manuel d'utilisation établi par le fabricant sont prioritaires.

REFRIGERATEUR

Le réfrigérateur est équipé d'un groupe frigorifique à absorption fonctionnant à 3 énergies (12 V - 220 V et gaz).

a. sur route :

Placer le commutateur sur la position 12 V.

L'alimentation se fait exclusivement en 12 volts par l'intermédiaire de la batterie auxiliaire "B2" ; celle-ci est rechargée par l'alternateur du véhicule lorsque le moteur est en marche. Le réfrigérateur ne fonctionne en 12 V que lorsqu'il n'y a pas utilisation du gaz est interdite en roulant).

b. à l'étape :

- 12 V, ne peut fonctionner lorsque le contact du véhicule n'est pas mis afin d'éviter de décharger la batterie auxiliaire. Le fusible de protection 12 V du réfrigérateur est incorporé au séparateur de batteries.
- 220 V, placer le commutateur sur la position 220 V, l'appareil est alors en fonctionnement. Il est possible de régler la température à l'aide du thermostat.
- Gaz, placer les commutateurs 12 V et 220 V sur la position arrêt. Les commutateurs doivent être éteints, ouvrir la bouteille de gaz si nécessaire. Mettre en service le détendeur de sécurité, ouvrir la vanne d'arrêt correspondant au réfrigérateur.
- Réfrigérateur ELECTROLUX : L'allumage de la flamme se fait automatiquement en basculant l'interrupteur de l'allumage piezzo. Parallèlement appuyer sur le bouton de sécurité. Régler le thermostat à la position souhaitée après quelques heures de fonctionnement.
- Arrêt : Attention, le thermostat à gaz n'a pas de position "arrêt". L'alimentation gaz doit être fermée par le robinet vanne placé dans le bloc cuisine (il est repéré par un pictogramme), la flamme s'éteindra d'elle-même. En fonctionnement électrique, remettre le commutateur du piezzo sur la position arrêt. Les vivants doivent s'éteindre.

En utilisation estivale, pour améliorer les performances du réfrigérateur, un ventilateur est placé derrière celui-ci. Le fonctionnement de ce ventilateur peut être assuré automatiquement par une sonde placée sur les ailettes de la porte. Toutefois, un interrupteur à 3 positions, situé en façade du réfrigérateur permet

de gérer le fonctionnement :

A = Marche automatique

O = Arrêt

F = Marche forcée

SERVICE D'EAU

A) EAUX PROPRES

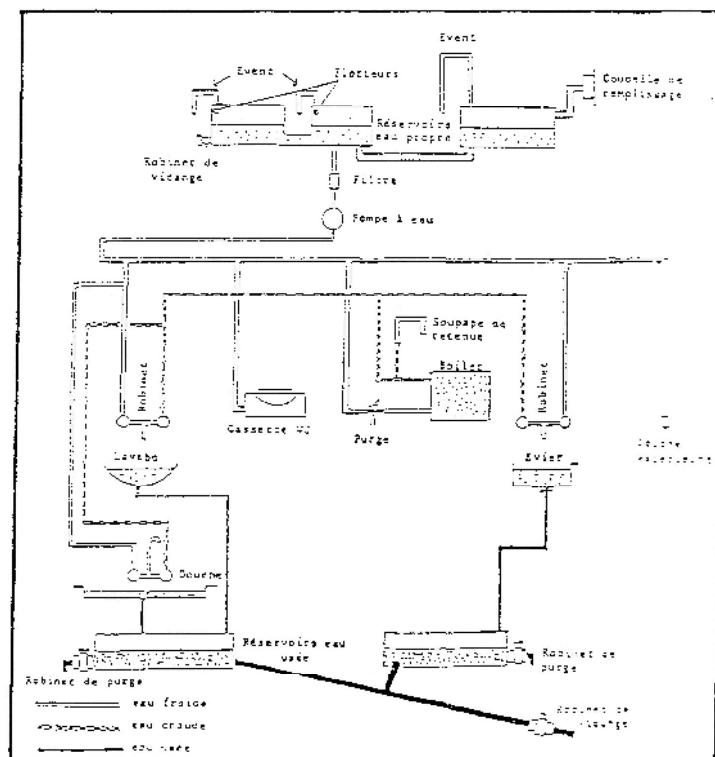
Dans une banquette, se trouve un réservoir d'eau propre. Un second est placé dans les caissons des sièges avant (conducteur et passager) (710 = 1 réservoir). Ces deux réservoirs sont reliés. Leur remplissage se fait par la coupelle, pourvue d'un bouchon fermant à clef, située à l'arrière, côté gauche du véhicule. Le fait d'ouvrir un robinet (eau froide ou eau chaude) met en action la pompe électrique qui puise l'eau dans le réservoir le plus bas. L'eau propre destinée à l'alimentation du WC cassette est puisée directement dans le réservoir d'eau propre.

ATTENTION - Afin de ne pas percer le réservoir, ne rien fixer dans le plancher entre les sièges avant.

B) EAUX USEES

Les eaux usées sont recueillies par gravité dans 2 réservoirs situés sous le véhicule (710 = 1 réservoir). Ceux-ci étant reliés par tuyau rigide, leur vidange est commune par l'intermédiaire d'une vanne placée côté droit du véhicule. En outre, chaque réservoir est pourvu d'un robinet de purge.

RESEAU D'EAU - SCHEMA DE PRINCIPE



Le S.I.C.V.E.R.L. (Syndicat des Constructeurs de Camping-cars et Véhicules de Loisirs) est heureux de vous communiquer le texte officiel intégral de la circulation adressée en juin 1985 par le Ministère du Tourisme, de l'Intérieur, de l'Urbanisme du Logement et des Transports aux Préfets (Commissaires de la République).

Ce texte rappelle l'intérêt et l'importance du phénomène "camping-car" en France et rappelle aux Maires les lois et règlements généraux de la circulation et du stationnement des véhicules sur la voie publique afin d'éviter toutes discriminations et interdictions abusives de stationnement à l'encontre des usagers utilisant les véhicules de loisirs.

STATIONNEMENT DES CAMPING-CARS

Texte officiel de la circulaire ministérielle adressée en juin 1985 aux Commissaires de la République par le Ministère du Tourisme.

sicverl



Il ne faut jamais utiliser la batterie auxiliaire "B2" comme batterie principale. Tous les appareils 12 V et les points lumineux puisent leur énergie dans la batterie auxiliaire "B2". Il est donc nécessaire de s'inquiéter de la charge de celle-ci, sur le tableau de contrôle.

Le séparateur de batterie est accessible dans le compartiment moteur (voir schéma page 14)

Chargeur de batteries

Les Camping-Cars sont équipés d'un chargeur de batteries. Celui-ci recharge les batteries lorsque le véhicule est alimenté en 220 V et fournit simultanément le courant nécessaire à l'alimentation des différents appareils et points lumineux.

TABEAU DE COMMANDE

Le tableau de commande est situé en façade au-dessus de la porte d'accès à la cabine. Les différentes fonctions des interrupteurs sont décrites sur le schéma page 7.

Test batterie

En appuyant sur les boutons test (2-3), la charge de la batterie correspondante s'affiche.

Niveau d'eau

Niveau propre

En appuyant sur le bouton test (9), les leds (4) qui déterminent le niveau d'eau dans le réservoir, s'allument (1/4, 1/2, 3/4, 1). Lorsque le niveau d'eau contenu dans le réservoir est en dessous de 1/4, le voyant "réserve" s'allume sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur le bouton test, à condition que le circuit pompe (16) soit en service.

Niveau usée

Les 2 réservoirs d'eau usée sont reliés au même afficheur. Lorsque ceux-ci sont au 3/4 pleins, le voyant passe au rouge.

Interrupteurs

En plaçant le contacteur (12) vers le haut, le circuit correspondant (13 à 19) se met en service. En le plaçant vers le bas, le circuit est coupé. Lorsque le circuit est en service, le voyant (11) est allumé.

Couplage batterie

Lorsque les deux batteries (B1 et B2) sont parallèlement en service le voyant (1) est allumé. S'il est éteint, le 12 V est puisé dans la batterie auxiliaire "B2".

Alarme basse tension

Dès que la tension de la batterie auxiliaire B2 atteint son seuil bas (10,8 V), le buzzer retentit, l'afficheur (5) et la led "Alarme" (6) clignotent. Au bout de cinq minutes, le buzzer s'éteint, l'afficheur ne clignote plus et seule la led "Alarme" clignote jusqu'à ce que la tension de "B2" redevienne correcte. Le bouton arrêt alarme (10) permet d'arrêter instantanément le buzzer et le clignotement de l'afficheur. Seule la led "Alarme" reste alors en fonctionnement.